

CONSTITUTION

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

EPICERIE MERMOZ

Selon acte sous seing privé, en date à SAINT LOUIS du 31.05.2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée.

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : EPICERIE MERMOZ

SIÈGE SOCIAL : 60 B Avenue du Général de Gaulle – 68300 SAINT LOUIS
OBJET : l'exploitation d'une épicerie, le commerce, la vente en vrac et au détail de divers produits d'alimentation générale, non alimentaire, vins et alcools et produits du quotidien
DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 500 euros
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier président, Monsieur Mohamed BENSLIMANE, demeurant 4 Rue des jonquilles – 68300 SAINT LOUIS et en qualité de premier Directeur Général Monsieur Lias BOUTINE demeurant 33 Rue des Fleurs – 68300 SAINT LOUIS.

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE

Isaline CAUCHETIEZ et Olivier BELTZUNG
Notaires associés
58 rue de Richwiller BP 10076
68262 KINGERSHEIM Cedex

SCI LA MER

Par acte notarié reçu par Me Olivier BELTZUNG, notaire à KINGERSHEIM en date du 27 juin 2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée :

DENOMINATION : LA MER

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : OBERHERGHEIM (68127), 21 rue du Capitaine Michel Mann
Capital : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)
Gérance : Monsieur Pascal LARGER demeurant à KANDERN (79400) (ALLEMAGNE) Lichengasse, 10

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI DES PEUPLIERS

Aux termes d'un acte reçu le 21 juin 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES PEUPLIERS
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : TROIS CENT QUINZE MILLE TROIS EUROS (315.003,- €) divisé en 315.003 parts de 1,- Euro chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier, à hauteur de 315.000,- €, de la nue-propriété des biens sis à HUNDSBACH (68130), 5 rue des Peupliers, pour une contenance totale de 32,12 ares, et par un apport en numéraire à hauteur de 3,- €

Siège social : HUNDSBACH (68130), 5 rue des Peupliers.

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société.

Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.

Parts sociales - Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire

Gérante : Madame Marie Antoinette BORNEQUE veuve KLICH, demeurant à HUNDSBACH (68130), 5 rue des Peupliers.

POUR AVIS

Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire

AGEM EXPERTISE & CONSEIL

67530 BOERSCH
Tél. 0388 481 555
contact@agemexpertise.com

SCI FAMSOL35720

Suivant acte SSP du 22 avril 2024, il a été créé pour une durée de 99 années, une société civile dénommée SCI FAMSOL35720 au capital variable autorisé de 1 600 000 € ne pouvant être inférieur au capital souscrit de 1 001 € qui sera immatriculée au RCS de MULHOUSE et ayant pour objet « la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement, des immeubles lui appartenant et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet, y compris tous cautionnements, hypothécaires ou autres, par la société en garantie de tous emprunts pouvant être contractés par les associés ou l'un d'eux et ayant pour objet, soit le financement d'apport de fonds en capital ou en compte courant d'associés dans les livres de la société, soit le financement du prix de cession de parts sociales concernant ladite société, plus particulièrement, à 35720 PLEURTUIT Lot 7 - Le Petit Cartier, la location à titre onéreux à titre d'habitation d'un ou plusieurs logements, et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Toute mise à disposition, par tous moyens, des biens appartenant à la société ou dont elle a la jouissance, au profit d'un tiers autre que l'un des associés, est soumise à une autorisation des associés décidée à l'unanimité des voix auxquelles donnent droit les parts formant le capital social ». Le siège social a été fixé à 68100 MULHOUSE 11 rue Paul Déroutée. A été nommée gérant pour une durée illimitée, la société en commandite par actions à capital variable FAMILLES SOLIDAIRES, 11 rue Paul Déroutée 68100 MULHOUSE immatriculée RCS Mulhouse 790 237 630, représentée par son gérant, le groupement d'intérêt économique GIE GROUPE FAMILLES SOLIDAIRES, immatriculé RCS Mulhouse 880 535 026 sis à la même adresse et représenté par Madame Bernadette PAUL CORNU, demeurant 18 boulevard de Europe, Résidence Montaigne III 68100 MULHOUSE, administrateur et qui figurera au RCS comme personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société. Monsieur Jean RUCH, demeurant 43 rue des Trois Rois 68100 MULHOUSE, administrateur du groupement GIE GROUPE FAMILLES SOLIDAIRES, figurera au RCS comme ayant les pouvoirs pour diriger, gérer ou engager à titre habituel la société en tant que représentant permanent de la société FAMILLES SOLIDAIRES. Par ailleurs, les parts sociales ne peuvent être transmises ou cédées, sauf entre les premiers associés, que si le gérant ne s'y oppose pas. Pour avis, le gérant.

SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"
Notaires associés
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 69 13 54

3FIVE IMMOBILIER

Suivant acte reçu par Maître Catherine LODOVICHETTI, notaire à HUNINGUE, le 25 juin 2024, a été constituée la société civile dénommée "3FIVE IMMOBILIER".

Siège social : BLOTZHEIM (68730), 13 rue du Drucksess.
Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200,00 €) divisé en 1.200 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.200. Constitué d'apports en numéraires. **Objet social :** la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'exception des cessions entre associés et leurs descendants. **Nommé premier gérant de ladite société :** Monsieur Vincent Pierre RONGIER, ingénieur, demeurant à BLOTZHEIM (68730), 13 rue du Drucksess.

2G

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue du 22 Novembre
68130 CARSPACH

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du CARSPACH du 27 juin 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : 2G. **Siège social :** 3 Rue du 22 Novembre, 68130 CARSPACH. **Objet social :** l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - la location saisonnière et ou de courte durée de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social :** 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance :** Monsieur David RODRIGUES GOMES et Monsieur Eric RODRIGUES GOMES. **Clauses relatives aux cessions de parts :** dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.

Pour avis
La Gérance

ERGODEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
Au capital de 362.000 Euros
Siège social : PULVERSHEIM (68840)
2, Aire de la Thur
484 253 109 R.C.S. COLMAR

L'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024 a pris acte de la démission de la société WEMA AUDIT SAS ayant son siège à STRASBOURG (67000) 7, rue des Corroyeurs de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et décide de nommer en remplacement en qualité de deuxième Commissaire aux comptes titulaire, la société ML PLUS SARL, ayant son siège à STRASBOURG (67000) 12 Avenue des Vosges.

Pour Avis,
La Présidente

SARL PATRIMOINE FAMILIAL

Suivant acte sous seing privé en date du 26/06/2024 à Bantzenheim, il a été instituée une SARL, présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SARL PATRIMOINE FAMILIAL
CAPITAL : 1 000 €
SIÈGE SOCIAL : 49 B rue de Strasbourg – 68490 BANTZENHEIM
OBJET : Location meublée professionnelle ou non
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE
GERANT : Monsieur MULLER Mario demeurant au 49 B rue de Strasbourg – 68490 BANTZENHEIM
LA GERANCE

SARL DIVI

Société à Responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 13 allée Saint-Alexis
68126 Bennwîhr Gare
Société en cours de constitution

Par acte SSP en date du 16/05/2024, il a été constitué une SARL dénommée : **SARL DIVI**

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles ou biens immobiliers et notamment la location sous forme « meublée », touristique ou non.

Siège social : 13 allée Saint-Alexis, 68126 Bennwîhr Gare

Capital : 100 euros
Gérance : M. CLAUDE Vincent demeurant 13 allée Saint-Alexis, 68126 Bennwîhr Gare

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

LES BAMBINS DE LILI

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 euros
Ayant son siège social 20 rue de Mulhouse 68400 ZIMMERSHEIM
RCS MULHOUSE

Par acte SSP à ZIMMERSHEIM en date du 27 juin 2024, il a été constituée une SARL dénommée :

LES BAMBINS DE LILI

Objet social :

- l'exploitation d'une micro-crèche, accueil de jour des enfants d'âge préscolaire en structure collective, préparation des repas ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières, et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 20 rue de Mulhouse 68400 ZIMMERSHEIM
Capital : 4.000 euros
Gérance : M. Bruno POCHARD, né le 28 juillet 1986 à THANN, demeurant 20 rue de Mulhouse 68400 ZIMMERSHEIM et Mme Aurélie BACH, née le 15 septembre 1984 à MULHOUSE, demeurant 20 rue de Mulhouse 68400 ZIMMERSHEIM.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

MISSLIN APICONSULTE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Rue de Ferrette
68480 BENDORF

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er juillet 2024, à BENDORF, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MISSLIN ApiConsulte
Siège : 4 Rue de Ferrette, 68480 BENDORF
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros

Objet :

- Conseils en sélection apicole,
- Soutien technique à la sélection en apiculture (insémination instrumentale)
- Soutien logistique à la sélection en apiculture
- Formation théorique et pratique en sélection apicole
- Conférences apicoles
- Vente, revente de matériel spécialisé à la sélection et insémination apicole.

Président : M. MISSLIN Guillaume demeurant 4 Rue de Ferrette 68480 BENDORF

La Société sera immatriculée au Tribunal Judiciaire (RCS) de Mulhouse dont dépend la SAS.

BTH PRESTINF

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000,00 EUROS
16C, NIKLAUSBRUNN PFAD
68000 COLMAR

Suivant acte sous seing privé en date du 27 juin 2024, il a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BTH PRESTINF
Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social : 1.000,00 euros
Siège social : 16c, Nicklausbrunn-Pfad – 68000 COLMAR

Objet social : La réalisation de prestations de services et de conseils dans le domaine de l'informatique.

La fourniture de conseils de gestion ou d'administration de sociétés ou d'entreprise.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Président : Thierry BARBARAS, demeurant 16c, Nicklausbrunn-Pfad – 68000 COLMAR.

Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : En cas de pluralité d'associés, tout associé a le droit de participer aux assemblées et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions dont il est propriétaire. Agrément des cessionnaires d'actions : La cession des actions de l'Associée Unique est libre. En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'action, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, doit, pour devenir définitive, être autorisée par l'assemblée des associés (article 11 des statuts).

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés près le Tribunal Judiciaire de COLMAR.

Pour avis, le Président.

ECO EMBALLAGE PACK

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000 €
Siège social : 2, rue de l'Industrie
68400 Riedisheim
RCS MULHOUSE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 01 juillet 2024, il a été constituée une société par actions simplifiée :

Dénomination : ECO EMBALLAGE PACK
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 2 rue de l'Industrie 68 400 Riedisheim.

Objet : Fabrication de produits d'emballages en papier et carton, vente de produits d'emballages.

Durée : 99 ans
Capital : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros.

Président : Mme NISTOROVA Viera, née le 24/03/1996 à Sobrance (Slovaquie), de nationalité slovaque, demeurant au Tibava 19 07301 Sobrance, Slovaquie
Immatriculation : au RCS de Mulhouse Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Pour avis
Le président

ICARUS CONSEILS
EXPERTISE COMPTABLE

SCI WM

Par acte SSP du 01/07/2024, il a été constituée une SCI dénommée : SCI WM

Siège social : 99, rue du Général de Gaulle 68230 Niedermorschwiller. **Capital :** 500 €. **Objet :** Acquisition, Administration et la location d'immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. **Gérance :** Monsieur WHITING Michael, demeurant 16, rue du Général Rieder 68240 KAYSERSBERG. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Colmar.

TERRA MATER

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
LIEU DIT ADELSPACH
68150 AUBURE

Avis est donné en date du 27/06/2024, de la constitution de la société "TERRA MATER" pour 99 années, Société Civile Immobilière au Capital de 1 000 Euros, dont le siège est à (68150) AUBURE, LIEU DIT ADELSPACH, et qui a pour objet l'acquisition, et exceptionnellement la vente, à titre civil de tous terrains, immeubles, bâtis ou non bâtis, la construction de tous immeubles, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la recherche de tous moyens financiers et l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, le cautionnement des engagements financiers des associés notamment par l'affectation hypothécaire des biens de la société, et dont les gérantes sont Mesdames Sandra KOHLER et Cathy KROENBERGER, demeurant à (68150) AUBURE, LIEU DIT ADELSPACH.

Les cessions et transmissions de parts sont soumises à l'agrément des associés, statuant à la majorité des deux tiers au moins du capital social.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.

Pour avis, la gérance.

FL CONSULTING

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue Saint Michel
68500 GUEBWILLER
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUEBWILLER du 13 juin 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée à associé unique. **Dénomination sociale :** FL CONSULTING. **Siège social :** 2 rue Saint Michel, 68500 GUEBWILLER. **Objet social :** La société a pour objet : - le montage, le dépannage, l'entretien de machines, - l'achat, la vente de biens d'équipement, - la prestation de services, de conseils et la réalisation de formation professionnelle sy rattachant.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social :** 5 000 euros.

Président : M. Luc FERRER, demeurant 2 rue Saint Michel, 68500 GUEBWILLER.

Agrément : les cessions par l'associée unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote. La Société sera immatriculée au RCS de COLMAR.

Pour avis
Le Président

SCI SCHNEIDER IMMOBILIER

Société Civile Immobilière SCI SCHNEIDER IMMOBILIER au capital de 1.000 Euros en numéraire. Siège : WITTELSHEIM (68310) Ferme du Moulin. **Objet :** Acquisition, administration, exploitation et aliénation de de tous biens et droits immobiliers et mobiliers. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Gérant :** Monsieur Gérald SCHNEIDER demeurant à WITTELSHEIM (68310) Ferme du Moulin. Agrément des cessions et transmissions de parts par la gérance (article 11 et 12 des statuts).

Pour avis

HM PROPERTIES

Suivant acte reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 20 juin 2024, a été constituée la société civile immobilière dénommée "HM PROPERTIES", siège social : RICHWILLER (68120), 42 la Pinède.

Capital social : 100,00 € constitué d'apports en numéraire.

Objet social :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers,
- l'acquisition et la prise à bail de tous autres biens immobiliers,
- la vente de ces biens

Durée : 99 ans

Cessions de parts soumises à l'agrément de la société sauf entre associés et au profit des ascendants, descendants et conjoints de l'un des associés. La gérance de la société est assurée par tous les associés :

- Mme Anna Sofie HUBER, demeurant à RICHWILLER (68120) 42 La Pinède
- M. Daniel Alfonso Agustin Angel MEIJERS, demeurant à RICHWILLER (68120), 42 La Pinède.

Immatriculation au RCS de MULHOUSE.

Pour avis, Me TACZANOWSKI

SCI CASA

Par acte SSP du 27/06/2024, il a été constituée une SCI dénommée : SCI CASA

Siège social : 6, Chemin du Bergle 68610 LAUTENBACH
Capital : 1 000 €

Objet : Acquisition, Administration et la location d'immeubles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.

Gérance : Mr Rayan LO PRETE demeurant au 6, Chemin du Bergle 68610 LAUTENBACH

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Colmar.

KPMG
Avocats

NEMROD DISTRIBUTION SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 63 Grand'Rue
68240 FRELAND
RCS COLMAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28/06/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée. **Dénomination :** NEMROD DISTRIBUTION SAS. **Siège :** 63 Grand'Rue – 68240 FRELAND. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital :** 1 000 euros. **Objet :** La distribution en gros ou au détail de tous produits issus de l'activité de boucherie-traiteur, principalement constitués de viande de gibiers, et accessoirement d'autres viandes, ainsi que de produits préparés à base de viandes de gibier, tels que pâtés, rillettes, salamis, saucisses, boudins, andouillettes, morceaux sélectionnés de viandes préparées etc. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Le Président de la Société est la société NEMROD SAS au capital de 28 397,51 euros sise 63 Grand'Rue – 68240 FRELAND, immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 844 009 100 dont le représentant permanent est Monsieur Edouard RAPP. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

Pour avis
Le Président

RS AMENAGEMENTS

Il résulte d'un acte sous seings privés en date à 68780 SOPPE-LE-BAS du 25 juin 2024, qu'il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RS AMENAGEMENTS
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital : 500 € divisé en 100 parts de 5 € chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires.
Siège : 12, Vieille Route 68780 SOPPE-LE-BAS

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce.

Objet : La vente, la livraison et l'installation de pergolas, auvents, vérandas et autres structures extérieures, ainsi que toutes préparations nécessaires à leur installation.

Apports en numéraires : 500 € correspondant au capital social.
Commissaire aux Comptes : néant.

Président : Monsieur REINOLD Jonathan, né le 25 octobre 1995 à THANN (68), demeurant à 68780 SOPPE-LE-BAS, 12 Vieille Route.

Immatriculation de la société : la société sera immatriculée au Registre du Commerce de Mulhouse.

Pour avis Jonathan REINOLD Président

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

LV HOLDING

Selon acte sous seing privé, en date à MULHOUSE du 27.06.2024, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : LV HOLDING
SIÈGE SOCIAL : 40 Rue Jean Monnet – Melpark 2 – 68200 MULHOUSE
OBJET : les prestations photographiques, notamment reportages, prises de vue, portraits, tirages ;

- les prestations de montage photo et vidéo ;
- l'exploitation d'une agence de communication ;
- le marketing sur tout support, notamment papier, internet, réseaux sociaux ;
- la souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux dans toutes sociétés

DURÉE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Luc VALLET, demeurant 29 Rue Patrick Moyses – 68190 UNGERSHEIM.

IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE

MODIFICATION

B3L 68

SAS au capital de 4 000,-€
Siège social : 13 rue du Jardin Zoologique - 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE TJ 949 870 141

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale extraordinaire, en date du 1^{er} juillet 2024, a ratifié le transfert du siège social du 13 rue du jardin zoologique - 68100 MULHOUSE, au 4 Place de la Concorde à MULHOUSE - 68100 MULHOUSE, ce à compter de l'assemblée et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

QUIRIN FLEURS ET GOURMANDISES

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500,00 €
Siège social : 2 porte de Bâle
68100 MULHOUSE
448 129 643 RCS MULHOUSE

Par décision du 26/06/24, l'associé unique a pris acte de la démission de Mme Catherine HINDERER de ses fonctions de Présidente, et a nommé aux lieu et place FLEURS DE SEL, SARL au capital de 1.000 € ayant son siège, 6 rue du Parc 68100 MULHOUSE, immatriculé au RCS MULHOUSE sous le numéro 925 188 096 et ce pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis

EFL

SASU au capital de 1 000 euros
10 rue de Bretagne
68390 SAUSHEIM
RCS Mulhouse 928 069 921

Transfert du siège social

Par décision de l'associée unique du 07 mai 2024, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 10 rue de Bretagne 68390 Sausheim au 32 rue de Guebwiller 68700 WATTWILLER à compter du 01 juillet 2024 et par conséquent modifier l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de Mulhouse

MODIFICATION

FINERCO

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 3.330 Euros
Siège social : MULHOUSE (68200)
63, rue des Grains
807 957 188 RCS MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2024 a décidé de réduire le capital social de 6.670 Euros pour le ramener de 10.000 Euros à 3.330 Euros par rachat de 667 parts sociales et leur annulation par le gérant conformément à l'article L 223-34 al. 4 du Code de Commerce et a constaté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Cédric CRETON demeurant à SELESTAT (67600) 7, rue Guynemer et a nommé en remplacement Monsieur Jean-Baptiste COMPIN demeurant à MULHOUSE (68200) 63, rue des Grains et a décidé de transférer le siège social de SELESTAT (67600) 7, rue Guynemer à MULHOUSE (68200) 63, rue des Grains.

Pour avis
Le Gérant

LOEWERT INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 177.000 EUROS
Siège social :
113 rue du Docteur Albert Schweitzer
68270 WITTENHEIM
398 193 599 RCS MULHOUSE

Par décision du 12/06/24, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Mme Martine LOEWERT de ses fonctions de Présidente et a nommé aux lieux et place M. Nicolas LOEWERT, dmt 4 rue des Vosges 68390 BALDERSHEIM, et ce pour une durée illimitée à compter du même jour, en conséquence de quoi il a démissionné de son mandat de directeur général à effet du même jour.

M. Marc LOEWERT a également démissionné de son mandat de directeur général à la même date. Il n'est pas pourvu à son remplacement.

Pour avis,
Le Président

COLMAR CHARPENTES

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
porté à 190 000 euros
Siège social : 9 Allée Ettore Bugatti
68000 COLMAR
431 509 314 RCS COLMAR

Modification du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 30 janvier 2024 a décidé de réduire le capital social de 10 000,00 euros pour le ramener de 200 000,00 euros à 190 000,00 euros par voie de rachat et d'annulation de 100 actions. Le Président a constaté en date du 19 février 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000,00 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-dix mille euros (190.000,00 euros).



SCI MCMB IMMOBILIER

Société civile immobilière à capital variable
au capital minimum de 500 euros
Siège social : 40 rue de Bruebach
68720 FLAXLANDEN
Transféré au 20 rue de la Colline
68720 FROENINGEN
795 056 027 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une décision unanime en date du 19 juin 2024, la collectivité des associés de la société civile immobilière SCI MCMB IMMOBILIER a décidé de transférer le siège social du 40 rue de Bruebach - 68720 FLAXLANDEN au 20 rue de la Colline - 68720 FROENINGEN à compter du 19 juin 2024 et de modifier en conséquence l'article quatrième des statuts.

Pour avis
La gérance

FERME EOLIENNE DE SAUCOURT

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : 9 rue du Temple
68300 SAINT-LOUIS
453 426 892 RCS MULHOUSE

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 3 juin 2024, la société FIBA, domiciliée 7, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

POUR AVIS
La Présidente

MAJODAN

Société par actions simplifiée
Capital : 281.190 Euros
Siège social : REGUISHEIM (68890)
42, rue d'Ensisheim
448 506 774 R.C.S. COLMAR

L'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2024 a nommé Monsieur Bryan BELZUNG demeurant à SAUSHEIM (68390) 24, rue de l'Île en qualité de Directeur Général.

Pour avis
Le Président

SUMI

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 80.000,00 €
Siège social : 4 rue des Artisans
68750 BERGHEIM
R.C.S COLMAR TJ 844 125 526

A la suite d'une délibération du 1^{er} juillet 2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 80.000,00 € qui sera ainsi porté à 160.000,00 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention : RCS COLMAR.

ISSEDIS

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 40.032 Euros
Siège Social : Rue de Guebwiller
68500 ISSENHEIM
343 570 685 R.C.S. COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes de la réunion du Conseil de Parrainage du 05/07/2024, il a été pris acte de la démission de M. Frédéric BELIN de ses fonctions de président avec effet au 30/06/2024. Mention sera faite au RCS COLMAR Pour avis.

GFA KLING LAMMERT VICTOR

Groupement foncier agricole
Au capital de 524.000,00€
Siège social : 68190 ENSISHEIM
9 Rue de la Première Armée
RCS COLMAR 326 651 379

Suivant acte reçu par Maître Bertrand TACZANOWSKI, notaire associé à DELLE (90100), 3C Rue Eugène Claret, le 8 juin 2024, il a été procédé à une augmentation de capital de la société GFA KLING - LAMMERT VICTOR réalisée par voie d'apports en nature à hauteur de 20.800,00€, afin de le porter à la somme de 544.800,00€, par la création de 2.080 parts sociales nouvelles de 10,00€ chacune, à libérer à leur souscription, numérotées de 52.401 à 54.480. Les statuts seront modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de COLMAR.

Pour avis, Me TACZANOWSKI

PARQUET SERVICE

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500,00 €
Siège social : 6, Rue des Alpes
68350 DIDENHEIM
RCS MULHOUSE 444 689 764

Transfert du siège social

Le 27 juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 4, A, Rue des Alpes à 68350 DIDENHEIM, à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

Pour avis, le Gérant.

RIESS

Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 8 rue des Frères
Lumière, 68000 COLMAR
390 661 577 RCS COLMAR

FIN DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30 septembre 2023, il résulte que Monsieur Rémy SCHAETZEL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Benoit RIETSCH, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Mention sera faite au RCS de COLMAR.

Pour avis. La Présidente.

OCEA Société d'Avocats
Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DU DISTRICT DES TROIS FRONTIERES

SAS au capital de 16 000 euros
6 rue de Colmar - 68220 HESINGUE
RCS MULHOUSE 401 237 714

Modification de l'objet social

Selon PV du 15/04/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social au contrôle technique "de tous véhicules". L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

DUOPERF

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 3 Rue de Metz
68220 HESINGUE
RCS MULHOUSE 830 956 629

Modification des dirigeants

Par décision en date du 01.06.2024, l'associé unique a pris acte de la décision de M. Lionel MEDINA de démissionner de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de Président de la Société, à compter du 01 juin 2024 : la société LEO HOLDING, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 1 000€, sise 9 Rue de la Taillanderie 68720 TAGOLSHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 953 780 574, représenté par M. Lionel MEDINA. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

EFD

SAS au capital de 1670 euros
10 rue de Bretagne
68390 SAUSHEIM
RCS MULHOUSE 912 086 188

Transfert de siège social

Par décision collective du 07 mai 2024 les associés ont décidé de transférer le siège social de la société du 10 rue de Bretagne 68390 SAUSHEIM au 32 rue de Guebwiller 68700 WATTWILLER à compter du 01 juillet 2024 et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de Mulhouse

OCEA Société d'Avocats

Rachel BURGER, Avocat
18, rue Métaireie 68100 MULHOUSE
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

EFCO IMMO

SAS au capital de 100 000 euros
2 rue Winston Churchill
68870 BARTENHEIM
RCS MULHOUSE 479 805 566

Non renouvellement des mandats de Commissaire aux comptes

Aux termes du P-V de l'AGO du 30 juin 2023, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de M. Bertrand HUCK, Commissaire aux comptes titulaire, et de M. Bernard BAUEMLIN, Commissaire aux comptes suppléant, arrivés à expiration le 31/12/2022. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

SCI DU 50 RUE DE SOULTZ A WITTENHEIM

société civile au capital de 1 500 euros
50 rue de Soultz 68270 WITTENHEIM
434 706 966 RCS MULHOUSE

Modifications multiples

Le 24 juin 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège de la société au 28 bd Dubouchage 06000 NICE et de nommer en qualité de cogérante Mme Elisabeth MEYER, demeurant 28 bd Dubouchage 06000 NICE, à compter de ce jour.

Radiation au RCS de MULHOUSE. Nouvelle immatriculation au RCS de NICE.



SELARL EC PARTENAIRE

Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24

Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

AKORD

Société par actions simplifiée au capital de 5 800 euros
porté à 20 800 euros
Siège social : 30 rue François Spoerry
68100 MULHOUSE
921 192 928 RCS MULHOUSE

Modification du capital

Par acte SSP l'AGE en date du 25 juin 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 15.000€, par incorporation de réserves. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Mention faite au RCS MULHOUSE. Pour avis, Le Président

OPTIPERF

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 8 000 euros
Siège Social : 4 rue de Lisbonne
68110 ILLZACH
RCS MULHOUSE 819 475 187

Modification des dirigeants

Par décision en date du 01.06.2024, l'associé unique a pris acte de la décision de M. Lionel MEDINA de démissionner de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de Président de la Société, à compter du 01 juin 2024 : la société LEO HOLDING société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 1 000€, sise 9 Rue de la Taillanderie 68720 TAGOLSHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 953 780 574, représenté par M. Lionel MEDINA. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

Dernier délai de réception des Annonces Légales Mardi 16 h

Merci

TRANSFORMATION

FRATTINGER S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 €
Siège social : 68800 RODEREN
14, rue des Charmes
414 740 894 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2024, a décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société, avec suppression de la mention SARL dans la dénomination sociale. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Dénomination sociale : FRATTINGER SARL ; nouvelle mention : FRATTINGER. Capital : Le capital social reste fixé à 8.000 €, mais divisé en 500 actions de 16 € chacune, entièrement libérées. Forme : La Société, précédemment sous forme de Société à responsabilité limitée, a adopté celle de Société par actions simplifiée.

Administration et direction : Avant sa transformation en Société par actions simplifiée, la Société était administrée par Monsieur Pascal FRATTINGER demeurant à 68800 RODEREN - 14, rue des Charmes 68800 RODEREN, dont les fonctions de gérant ont pris fin corrélativement ; celui-ci a été désigné Président de la société, sous la nouvelle forme sociale adoptée par la Société (Société par actions simplifiée).

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La transmission des actions est libre entre associés, entre ascendants et descendants. La transmission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, ayant son origine dans la disparition de la personnalité morale d'un associé y compris en cas de fusion, de scission ou de toute autre opération emportant transmission universelle du patrimoine de la personne morale associée s'opère également librement.

Toute autre cession d'actions nécessite l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de majorité des décisions extraordinaires (adoption par un ou plusieurs associés présents ou représentés représentant plus des deux-tiers des actions composant le capital social).

Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

HOLDING MARTINS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30.000 €
Siège social : 68740 FESSENHEIM
19, rue du Rhin
493 590 772 RCS COLMAR

Par décision en date du 28 juin 2024, l'associé unique a décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du 01 juillet 2024, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société, à dénomination, le siège social, la durée, et le capital social de la Société demeurent inchangés.

La transformation de la Société en Société par actions simplifiée avec effet au 01 juillet 2024 rend nécessaire la publication des mentions suivantes, outre la désignation de Monsieur Johan MARTINS en qualité de nouveau Directeur Général.

Forme : La Société, précédemment sous forme de Société à responsabilité limitée, a adopté celle de Société par actions simplifiée.

Transmission des actions : La transmission des actions de l'associé unique est libre, ainsi que celles entre associés. La transmission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, ayant son origine dans la disparition de la personnalité morale d'un associé y compris en cas de fusion, de scission ou de toute autre opération emportant transmission universelle du patrimoine de la personne morale associée s'opère également librement.

Toute autre cession d'actions nécessite l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de majorité prévues pour la prise des décisions extraordinaires. Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

SCP Adrien VARVENNE et Alexis VARVENNE, SCP de notaires, 19 bld Kelsch à GERARDMER (88400)

LA COMBE AUX FÉES

Groupement foncier agricole au capital de 90.000 Euros
Siège social : 26a rue Blanchard
RésidenceLe parc des Eaux Vives
68330 HUNINGUE
RCS MULHOUSE 827 545 435
TRANSFORMATION DE GFA EN SOCIETE CIVILE IMMOBILIER

MODIFICATION DELA FORME JURIDIQUE

Suivant acte reçu par Me Adrien VARVENNE, notaire à GERARDMER le 17 juin 2024, les associés ont décidé à compter du même jour : La transformation du groupement foncier agricole en société civile immobilière, sans création d'un être moral nouveau.

De modifier la dénomination sociale qui est désormais SCI LA COMBE AUX FEES. De modifier l'objet social qui est désormais : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés en France et/ou à l'étranger, la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coût d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Cession de parts : libres entre associés, agrément dans les autres cas
Gérance : M. Joseph Marius Dominique LOGEL, et son épouse Mme Christine Myriam Colette CASSIN, demeurant 26a rue Blanchard, Résidence Le parc des Eaux Vives, 68330 HUNINGUE

Modification sera faite au RCS MULHOUSE

Pour insertion.
Me A. VARVENNE

ADLANCE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 €
Siège social : 68460 LUTTERBACH
1 Impasse du Tréfle
798 853 495 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2024, a décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Capital : Le capital social reste fixé à 40.000 €, mais divisé en 400 actions de 100 € chacune, entièrement libérées.

Forme : La Société, précédemment sous forme de Société à responsabilité limitée, a adopté celle de Société par actions simplifiée.

Administration et direction : Avant sa transformation en Société par actions simplifiée, la Société était administrée par Monsieur César VITALE demeurant à 68400 LUTTERBACH - 1 Impasse du Tréfle, dont les fonctions de gérant ont pris fin corrélativement ; c'est désormais la société FINANCIERE VITALE, société par actions simplifiée au capital de 848.000 €, ayant son siège social à 68460 LUTTERBACH - 1 Impasse du Tréfle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mulhouse sous le numéro 488 919 077 qui a été désignée Présidente de la société, sous la nouvelle forme sociale adoptée par la Société (Société par actions simplifiée).

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La transmission des actions s'effectue librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés. En cas de Société unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions par l'associé unique s'effectuent librement. La transmission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, ayant son origine dans la disparition de la personnalité morale d'un associé y compris en cas de fusion, de scission ou de toute autre opération emportant transmission universelle du patrimoine de la personne morale associée s'opère également librement. Toute autre cession d'actions nécessite l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de majorité prévues pour la prise des décisions extraordinaires.

Mention sera faite au RCS de Mulhouse.

BERNARD LEROUGE CONSEIL

Sarl au capital de 2 000 €
4 rue du Meunier
68720 FROENINGEN
RCS MULHOUSE 511 548 596

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 27 juin 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 Euros, divisé en 200 actions.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Mr Bernard LEROUGE. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par :
Président : Mr Bernard LEROUGE demeurant 4 rue du Meunier 68720 FROENINGEN.
Commissaires aux comptes : NEANT
Mention sera faite au RCS de Mulhouse

VOGT INVEST

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 €
Siège social : 68000 COLMAR
175 Avenue d'Alsace
403 171 119 R.C.S. COLMAR

L'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2024, a décidé de transformer la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital : Le capital social reste fixé à 50.000 €, mais divisé en 500 actions de 100 € chacune, entièrement libérées.

Forme : La Société, précédemment sous forme de Société à responsabilité limitée, a adopté celle de Société par actions simplifiée.

Administration et direction : Avant sa transformation en Société par actions simplifiée, la Société était administrée par Monsieur Dominique VOGT et Monsieur Bastien VOGT, dont les fonctions de co-gérants ont pris fin corrélativement ; la société VOGT VILA VERDE dont le siège social est situé à Via Youkali, Caixa Postal 110 N - PATROVES-8200-373 ALBUFEIRA (Portugal) et qui est immatriculée au Registre du Commerce de Albufeira sous n° 515 327 320 a été désignée Présidente de la société, sous la nouvelle forme sociale adoptée par la Société (Société par actions simplifiée) ; Monsieur Bastien VOGT, demeurant à 13006 MARSEILLE - 104 rue Marengo, ancien co-gérant a été désigné en qualité de Directeur Général.

Admission aux assemblées : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La transmission des actions est libre entre associés. La transmission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, ayant son origine dans la disparition de la personnalité morale d'un associé y compris en cas de fusion, de scission ou de toute autre opération emportant transmission universelle du patrimoine de la personne morale associée s'opère également librement.

Toute autre cession d'actions nécessite l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de majorité des décisions extraordinaires (adoption par un ou plusieurs associés présents ou représentés représentant plus des deux-tiers des actions composant le capital social).

Mention sera faite au RCS de Colmar.

VIADOM OFFICE EST

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : Parc des Collines
33a Rue Victor Schoelcher
68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 434 272 555

TRANSFORMATION

Aux termes des décisions de l'associé unique du 10/07/2023, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme
• Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
• Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Capital
• Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10 000 €. Il est divisé en 500 parts sociales de 20 € chacune.

• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 10 000 €. Il est divisé en 500 actions de 20 € chacune.

Administration - Gérance
• Ancienne mention
Gérance : M. Christian LEHR, demeur

ASSOCIATIONS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Registre des associations

Il a été inscrit le 02/07/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR N°AMALIA: A2024COL000064 L'association: **AFP du Ried** Ayant son siège: 14 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM. Les statuts ont été adoptés le: 21/04/2024. L'association a pour objet: défense des intérêts matériels, financiers et moraux des familles. La direction se compose de: Président: Mme DEHEUVELS Nicole, Vice-Présidente: Mme BEYL Béatrice, Trésorière: Mme SUTTER Stéphanie, Secrétaire: Mme JOSEPH Evelyne, Secrétaire adjoint: M. JOSEPH Christophe

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Registre des associations

Il a été inscrit le 02/07/2024. Au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR N°AMALIA: A2024COL000066. L'association: **O-VERT**. Ayant son siège: 3 place du souvenir 68600 VOGELGRUN. Les statuts ont été adoptés le: 23/05/2024. L'association a pour objet: S'occuper d'un point vert concernant les déchets végétaux à Vogelgrun. La direction se compose de: Président: M. LABROCHE Jean-Paul, Secrétaire: M. ROBERT Gisèle, Trésorier: M. SCHMIDT Franck.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Registre des associations

Il a été inscrit le 28/06/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR N°AMALIA: A2024COL000061 L'association: **CLUB'ENTREPRISES COLMAR OVALIE** Ayant son siège: 30 bis rue Robert Schuman 68000 COLMAR. Les statuts ont été adoptés le: 22/03/2024. L'association a pour objet: Soutenir et développer le projet sportif, social et économique du Colmar Rugby Club. Soutenir l'emploi et la formation des jeunes en favorisant les liens entre les adhérents du club et les entreprises. Soutenir le développement économique en favorisant les liens avec les entreprises locales. Assurer la communication et la promotion des entreprises membres du CECCO. La direction se compose de: Président: M. CARREZ Benoît, Trésorier: M. PREISS-GRUNENWALD Matthieu, Secrétaire: M. LECLERCQ Yannick

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse: annonce@phr.fr

FONDS DE COMMERCE

Maitre Nicolas PRAT Notaire 40 rue du Moenchsberg 68100 MULHOUSE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, le 28 juin 2024, enregistré à Mulhouse a été cédé un fonds de commerce par: La Société dénommée **FLORENTIN**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à MULHOUSE (68100), 16 rue Gay Lussac, identifiée au SIREN sous le numéro 821574852 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

A: La Société dénommée **CROUSTY'PAIN 2**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000,00 euros, dont le siège est à MULHOUSE (68200), 85 rue de Kingersheim, identifiée au SIREN sous le numéro 819896440 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE.

Désignation du fonds: Le fonds de commerce de vente de restauration sur place ou à emporter, de café, brasserie sans licence IV, identifiée sous le NAF ou APE 56.10A (restauration traditionnelle), connu sous l'enseigne « FLORENTIN » et situé 16 rue Gay Lussac à MULHOUSE (68100) et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE, sous le numéro 821 574 852. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SEPT CENT VINGT-NEUF MILLE EUROS (729 000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude du notaire Maître Nicolas PRAT, notaire à Mulhouse, 40 rue Moenchsberg où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

RADIATION

CABINET DU DOCTEUR GAUTHIER HABERSTROH

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Médecin en liquidation Capital: 7.622,46 Euros Siège social: MULHOUSE (68100) 14, Avenue de Lattre de Tassigny 438 839 797 RCS MULHOUSE

L'associé unique a décidé le 30 juin 2024 la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Monsieur Gauthier HABERSTROH, demeurant à ILLFURTH (68720) 9, rue des Mérovingiens, a été nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à MULHOUSE (68100) 14, Avenue de Lattre de Tassigny. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE en annexe au RCS. Pour avis Le liquidateur

GARAGE WADEL

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 € Siège social: 12, rue Jean-Jacques Henner 68210 BERNWILLER 401 917 190 RCS MULHOUSE

Le 24.06.24, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Christian WADEL, dmt 101 rue Jean-Jacques Henner 68210 BERNWILLER et M. Patrick WADEL dmt 1 rue des vergers 68210 BERNWILLER ont été nommés liquidateurs amiables avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du RCS de MULHOUSE. Pour avis.



FRED & COOK

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10 000 EUR Siège social: 68190 ENSISHEIM 6, rue des Blés 798 104 329 R.C.S. Colmar

Clôture de liquidation

Aux termes de ses décisions en date du 17 juin 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, Monsieur Frédéric SCHEURER, demeurant à 68190 ENSISHEIM - 6, rue des Blés, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar. Pour avis.

SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER Notaires associés 23 rue du Périgord 68270 WITTENHEIM

AURORE DIGITAL SERVICES (ADS)

Groupement d'intérêt économique Au capital de 2,00 euros Siège social: 76 rue du général de Gaulle 68440 HABSHEIM RCS DE MULHOUSE - 953 593 746

Les membres du conseil d'administration du GIE Aurore Digital Services sus-désigné, ont décidé aux termes d'une assemblée générale du 27 juin 2024 de la dissolution anticipée du groupement et de sa mise en liquidation. Monsieur Cédric WELDE-SCHLACHTER est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à HABSHEIM (68440), 76 rue du Général de Gaulle. Le liquidateur



SFA SOLUTIONS ET FORCES AGRICOLE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 500 EUR Siège social: 68500 ORSCHWIER 8, rue de l'Etang 450 876 347 R.C.S. Colmar

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, Monsieur Christophe SIMON, demeurant à 68500 ORSCHWIER - 8, rue de l'Etang, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar. Pour avis.

EXPERTISE JEV

SASU en liquidation au capital de 1 000 € 35 rue Gounod 68400 RIEDISHEIM 910 733 518 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

Le 30 juin 2024, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE.

LIREC

S.A.R.L. unipersonnelle Au capital de 4 000 € 17 Rue du Général de Gaulle 68240 KAYSERSBERG RCS COLMAR TJ 810 173 278

Clôture de liquidation

L'associée unique en date du 06/06/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Raissa ECKERT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de l'exécution de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés en annexe au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR. La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.



ERDBEER TATTOO

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 500 euros Siège social: 19 Allée du Général Abbattucci 68600 VOLGELSHEIM Siège de liquidation: 19 Allée du Général Abbattucci 68600 VOLGELSHEIM RCS COLMAR 910 148 329

Aux termes d'une décision en date du 21 juin 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur François LAVAUX, demeurant 2 allée du Général Abbattucci, 68600 VOLGELSHEIM, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 19 Allée du Général Abbattucci, 68600 VOLGELSHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

DIVERS

Maitre Nicolas PRAT Notaire 40 rue du Moenchsberg 68100 MULHOUSE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} février 2001 Madame Denise MAY, en son vivant retraitée, demeurant à MULHOUSE (68100) 87 avenue d'Altkirch. Née à MULHOUSE (68100), le 26 octobre 1933. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à MULHOUSE (68100) (FRANCE) le 19 mars 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, le 18 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Nicolas PRAT, notaire à MULHOUSE, 40 rue du Moenchsberg, référence CRPCEN: 68021 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Mulhouse, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis Le notaire

Dernier délai de réception des Annonces Légales **Mardi 16 h** Merci

Maitre Nicolas PRAT Notaire 40 RUE DU MOENCHSBERG 68100 MULHOUSE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Nicolas PRAT, Notaire à la Résidence de MULHOUSE, 40 Rue du Moenchsberg, CRPCEN 68021, le 21 juin 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ DE BIENS UNIVERSELLE entre: Monsieur Ivan VOJT, chirurgien-dentiste retraité et Madame Anne-Catherine Anne Catherine BERGAENTZLE, professeur d'anglais retraitée, demeurant ensemble à BETTENDORF (68560) 10 A rue de Hirsing. Monsieur est né à BELGRADE (YUGOSLAVIE) le 15 avril 1958, Madame est née à MULHOUSE (68200) le 13 août 1957. Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100) le 9 mai 1986 actuellement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Joseph SIFFERT, alors notaire à CERNAY, le 2 mai 1986. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

Danièle BINGLER Notaire 21 RUE DE LA REPUBLIQUE 68140 MUNSTER

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 3 janvier 2005 et 28 mars 2007, Mme Marie Louise Frieda BUHL, retraitée, demeurant à MUNSTER (68140) 6 rue du Moulin EHPAD Loewel, née à HOHRDOD (68140) le 3 mai 1930, veuve de M. Joseph François UHL, de nationalité française, décédée à MUNSTER (68140) le 29 février 2024, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Me Delphine CORRAIN, Notaire salariée en l'Office Notarial de Me Danièle BINGLER notaire à 68140 MUNSTER, 21 rue de la République, le 11 juin 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me Danièle BINGLER, notaire à 68140 MUNSTER, référence CRPCEN: 68010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de COLMAR de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SCP Hélène SIFFERT-KLUSKA & Théodore WALTMAN Notaires associés 3 rue du Lot et Garonne 68700 CERNAY

Changement de régime matrimonial

M. André Gustave Charles Paul BRAUNSTEDTER, retraité, né à DANNE-MARIE le 24 janvier 1938 et Mme Josette Paule BERNE, retraitée, née à NEUVILLE SUR SAONE le 31 octobre 1944, demeurant ensemble à ALTKIRCH, 8 rue du panorama, mariés à NEUVILLE SUR SAONE le 9 mai 1966, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens, avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de décès. L'acte a été reçu par Me Hélène SIFFERT-KLUSKA, notaire associé à CERNAY, le 24 juin 2024. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Hélène SIFFERT-KLUSKA, notaire associé à CERNAY, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil. Me Hélène SIFFERT-KLUSKA.

Sandrine GLATZ Notaire 20 Avenue Méquillet 68340 RIQUEWIHR Tél: 03 89 47 92 37

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sandrine GLATZ, notaire à la résidence de 68340 RIQUEWIHR, le 25 juin 2024, Monsieur Serge Pierre TORANELLI, retraité, et Madame Marie-Christine VOINSON, retraitée, tous deux de nationalité Française, demeurant ensemble à LA-POUTROIE (68650), 21 la Goutte à l'Eau. Nés savoir: - Monsieur à COLMAR (68000), le 10 juillet 1958. - Madame à TURCKHEIM (68230), le 23 mars 1958. Actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Charles KRESS, alors notaire à KAYSERSBERG, le 30 juillet 1980, préalablement à leur union célébrée à la Mairie de LABROCHE (68910), le 22 août 1980; Ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré. Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté de biens universelle avec la stipulation d'une clause d'attribution intégrale de ladite communauté au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à l'office notarial susnommé où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire. Pour insertion, Sandrine GLATZ, notaire.

SCP Cédric HEINIMANN et Elena NAPOLI Notaires Associés 7, Les Grands Prés 68370 ORBEY

Aménagement de régime matrimonial

Par acte reçu le 18 juin 2024 par Me Eléna NAPOLI, notaire associé à ORBEY (68370), Monsieur Christian HEIMBURGER, et Madame Catherine BLAKE, demeurant ensemble à HORBOURG-WIHR (68180) 17 rue du Docteur Paul Betz, mariés à la mairie de COLMAR (68000) le 19 mars 1976, actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Jean Mario OSSOLA, alors notaire à BERGHEIM (68750) le 14 novembre 2007, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial de la communauté universelle, en ce sens que la convention d'attribution n'est plus de la pleine propriété de la communauté au profit du conjoint survivant, mais d'une moitié en pleine propriété, une moitié en usufruit au profit du conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'office notarial. Pour avis et mention, Notaire.

Etude de Maîtres Benoit KNITTEL Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI Notaires associés 5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248 68005 COLMAR CEDEX Tél 03 89 41 25 65

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux: Monsieur Thierry Noël Auguste FOIT, et Madame Aurèle OLIVERI, demeurant ensemble à EGUISHHEIM (68420) 46 rue de Colmar. Monsieur est né à COLMAR (68000) le 25 décembre 1962, Madame est née à VALGUARNERA (ITALIE) le 21 août 1964. Mariés à la mairie de WETTOLSHEIM (68920) le 13 février 1999 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Paul PFEIFFER, alors notaire à MULHOUSE, le 18 janvier 1999. Informations concernant la modification du régime matrimonial: Suivant acte reçu par Maître Béatrice KOMOK-GEISMAR, en date du 24 juin 2024, Monsieur et Madame Thierry FOIT - Aurèle OLIVERI ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec attribution totale de la communauté de biens au survivant d'eux. Informations concernant l'opposition: Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR. Pour avis: Me Béatrice KOMOK-GEISMAR Notaire



NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES

Saisissez vos annonces en ligne

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél : 03 89 20 98 50 · annonce@phr.fr